

## Dévoiler la CNUCC : une campagne d'accès à l'information pour suivre la transparence dans l'application de la CNUCC

### Message clé

La Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), le seul mécanisme contraignant de lutte contre la corruption au monde, souligne l'importance de la participation de la société civile aux efforts de lutte contre la corruption. Dans le texte de la Convention, les États sont invités à faire preuve de transparence dans leur lutte contre la corruption. **L'un des moyens d'y parvenir est de suivre les recommandations du processus d'examen de la CNUCC visant à publier tous les documents clés : le résumé analytique, la liste de contrôle pour l'auto-évaluation et le rapport national complet, relatifs à l'examen de la mise en œuvre de la CNUCC dans le pays concerné.** L'accès public à ces informations refléterait un véritable engagement des États envers les principes de transparence inscrits dans la CNUCC.

Suite à cela, la UNCAC Coalition a lancé une [campagne d'accès à l'information](#) en collaboration avec des organisations de la société civile (OSC) du monde entier pour soumettre des demandes officielles de liberté d'information à leurs gouvernements respectifs et aux autorités compétentes, afin de demander la publication de documents essentiels de la CNUCC. **Cette campagne est l'occasion pour les OSC de faire entendre leur voix et de demander des comptes à leurs gouvernements en ce qui concerne le droit fondamental d'accès à l'information.**

### Quel est l'objet de cette campagne ?

La UNCAC Coalition invite les organisations de la société civile du monde entier à rejoindre une campagne qui demande aux gouvernements nationaux de publier des documents et des informations clés sur ce qu'ils ont fait pour mettre en œuvre les dispositions de la [Convention des Nations Unies contre la corruption \(UNCAC\)](#).

Les informations doivent être demandées par les OSC par le biais de demandes formelles en vertu de la législation nationale sur l'accès à l'information. En l'absence de telles lois, les OSC peuvent soumettre des demandes à leur gouvernement national et faire référence aux principes de transparence inscrits dans la CNUCC (en particulier les [articles 10 et 13](#)).

La campagne suit les demandes déposées dans le monde entier ainsi que les réponses fournies par les gouvernements sur [le site web de la UNCAC Coalition](#), afin de documenter la réactivité et la transparence des différents pays lorsqu'on leur demande de divulguer des informations sur leurs efforts de lutte contre la corruption. La Coalition publie les réponses et les résultats, les rendant largement accessibles, et suit la réactivité des gouvernements à la lumière de leur obligation de répondre aux demandes de liberté d'information.

### **Pourquoi est-ce important ?**

La CNUCC est le **seul** mécanisme mondial contraignant de lutte contre la corruption. Presque tous les pays du monde ont [ratifié la CNUCC](#). La CNUCC souligne également le rôle important de la société civile dans la lutte contre la corruption et appelle les États à faire preuve de transparence dans leurs efforts de lutte contre la corruption. **Grâce à notre campagne, nous voulons savoir si les gouvernements s'engagent réellement à respecter ces principes.**

Le processus d'examen de la CNUCC est faible : les pays ne sont pas tenus de publier les documents clés du processus (la liste de contrôle pour l'auto-évaluation et l'examen complet du pays) - seul un résumé exécutif d'environ 10 pages doit être publié. Le processus d'examen de la CNUCC est un processus qui nécessite des ressources abondantes, et les rapports complets des pays font souvent 300 à 500 pages, contenant des détails pertinents sur la façon dont les pays ont mis en œuvre les dispositions de la CNUCC - détails qui ne sont pas inclus dans le résumé.

En outre, les gouvernements ne sont pas tenus d'impliquer la société civile et d'autres parties prenantes non-gouvernementales dans le processus d'examen. Cependant, de nombreux pays impliquent la société civile et certains publient *volontairement* les documents clés du processus d'examen. **Cette campagne est l'occasion pour les OSC de demander à leurs gouvernements nationaux de publier tous les documents et de les rendre accessibles au public.**

### **Que voulons-nous accomplir ?**

La campagne souligne l'importance de mener l'examen de la mise en œuvre de la CNUCC d'une manière transparente qui implique toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations de la société civile. A travers cette campagne d'accès à l'information, nous cherchons à atteindre les objectifs suivants :

- Les gouvernements divulguent les documents clés du processus d'examen de la CNUCC, montrant dans quelle mesure et comment ils ont mis en œuvre les dispositions de la Convention des Nations unies contre la corruption.
- Les listes de contrôle de l'auto-évaluation et les rapports nationaux complets seront mis à la disposition du public et contribueront à informer la société civile et les actions des donateurs, des organisations internationales et des autres parties prenantes impliquées dans le pays.
- La campagne donne un aperçu des pays qui répondent aux demandes d'accès à l'information et de ceux qui gèrent véritablement leurs processus d'examen de la CNUCC de manière transparente et inclusive.
- Les demandes adressées aux gouvernements et la communication des informations demandées faciliteront la participation de la société civile aux examens en cours de l'application de la CNUCC et contribueront également aux efforts visant à renforcer le cadre de lutte contre la corruption et à mettre en œuvre les recommandations des examens de la CNUCC.

### Quelles sont les informations demandées ?

Nous demandons les documents et informations suivants :

1. La **liste de contrôle de l'auto-évaluation** du processus d'examen de la Convention des Nations unies contre la corruption. L'auto-évaluation est un questionnaire long et détaillé rempli par le gouvernement, qui est ensuite transmis à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à Vienne, qui coordonne les processus d'examen nationaux, et aux deux autres pays qui évaluent de manière externe le pays en cours d'examen.
2. Le **rapport complet** de l'examen de la mise en œuvre du **pays examiné**. Ce rapport est créé par les deux pays examinateurs, en coordination avec l'ONUDC et le pays examiné, et fournit un compte rendu détaillé de la manière dont le pays examiné a mis en œuvre les dispositions de la CNUCC.
3. **Quelles organisations de la société civile ont été impliquées dans le processus d'examen de la CNUCC** (le cas échéant), et comment la société civile a participé (le cas échéant).
4. **Coordonnées du point focal de la CNUCC**, c'est-à-dire de la personne du gouvernement national qui coordonne le processus d'examen.
5. **Informations et documents** disponibles sur les mesures qui ont été prises pour répondre aux conclusions et recommandations soulevées par l'examen de la CNUCC.

Nous demandons ces informations pour le premier cycle d'examen de la CNUCC (qui couvrirait les chapitres 1 et 4 de la CNUCC, sur la criminalisation de la corruption et la coopération internationale) et qui a été conclu dans presque tous les pays, ainsi que pour le

second cycle (couvrant les chapitres 2 et 5 sur la prévention de la corruption et le recouvrement des avoirs) qui a été finalisé dans certains pays mais qui est actuellement toujours en cours dans de nombreux pays. Ainsi, certains des documents et informations demandés *peuvent ne pas encore exister* pour le second cycle dans plusieurs pays.

### Utilisation de demandes formelles

L'objectif n'est pas d'obtenir l'information à n'importe quel prix (par exemple par des relations personnelles), mais de tester si elle peut être obtenue de manière formelle par l'exercice du droit à l'information.

En obtenant des informations par des voies officielles, nous pouvons nous assurer que les informations sont exactes et fiables. En outre, **nous pouvons observer si les gouvernements agissent en accord avec les principes de la CNUCC, qui souligne l'importance de la transparence des activités de lutte contre la corruption, et le rôle important de la société civile.**

### À qui la demande doit-elle être adressée ?

La demande d'informations doit être adressée à l'autorité de l'État chargée de coordonner le premier et le deuxième cycle de l'examen de l'application de la CNUCC. La demande doit être adressée à l'autorité plutôt qu'à un individu (il peut être utile d'envoyer également la demande au point focal du gouvernement - la personne qui coordonne le processus d'examen du gouvernement).

Il n'est pas toujours évident de savoir qui est le point focal du gouvernement, mais pour de nombreux pays, la coalition de la CNUCC dispose de ces informations et peut les partager avec vous. **La Coalition fournira également un modèle pour l'envoi de votre demande, avec des conseils sur la manière de le remplir.**

### Quelles sont les contributions attendues ?

Nous pensons que cet effort nécessitera un engagement de deux à trois heures au total.

Nous vous demandons d'utiliser le modèle de demande préparé par UNCAC pour la soumission des demandes officielles. Vous devrez le traduire dans la langue nationale (si nécessaire) et l'adapter légèrement au contexte du pays concerné.

La demande doit ensuite être soumise à l'autorité ou aux autorités compétentes. Le coordinateur de la campagne de la UNCAC Coalition UNCAC ([ati@uncaccoalition.org](mailto:ati@uncaccoalition.org)) doit également être mis en copie ou informé de cette correspondance afin de faciliter les efforts

de suivi. Dès que vous aurez reçu une réaction ou une réponse quelconque, nous vous demandons de transmettre la réponse complète à la UNCAC Coalition, afin que nous puissions la publier.

*Si vous souhaitez contribuer mais ne voulez pas soumettre vous-même une demande d'information, le coordinateur de la campagne sera heureux de soumettre la demande, si vous pouvez aider aux préparatifs et à la traduction.*

### **Qui peut participer à la campagne, et comment ?**

Toute organisation de la société civile ou tout militant anti-corruption peut se joindre à la campagne. Pour ce faire, écrivez à [ati@uncaccoalition.org](mailto:ati@uncaccoalition.org).